

## A.L.S.H DE CIRY-SALSOGNE - HIVER 2018

Organisateur : Mairie de Ciry-Salsogne

### FICHE D'INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Période : DU LUNDI 26 FEVRIER AU VENDREDI 9 MARS

**INFORMATIONS IMPORTANTES** : à conserver par les parents

**Date limite d'inscription : VENDREDI 23 FEVRIER 2018**

**EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES**

- **INSCRIPTION DEFINITIVE DE L'ENFANT :**

Votre enfant sera définitivement inscrit à l'accueil de loisirs et au séjour lorsque cette fiche sera transmise à Julien. (Voir mode de retour plus bas)

En fonction de la date d'inscription, votre enfant sera soit inscrit, soit mis sur liste d'attente s'il n'y a plus de place pour l'accueil de loisirs ou pour les séjours.

- **RETOUR DE LA FICHE :**

Ce document doit être rendu le plus rapidement possible :

- soit directement auprès de Julien (bureau dans la cour d'école de Ciry-Salsogne). Vous pouvez le contacter au 06 71 07 70 76 pour fixer un rendez-vous.
- soit par mail à l'adresse suivante : [ciry-animation@wanadoo.fr](mailto:ciry-animation@wanadoo.fr)

- **MODIFICATION DES INSCRIPTIONS :**

Vous pouvez modifier ce document (rajouter ou supprimer des présences) soit directement auprès de Julien, soit par mail à l'adresse suivante : [ciry-animation@wanadoo.fr](mailto:ciry-animation@wanadoo.fr) au minimum 3 jours avant le 1er jour de présence prévu.

En cas de maladie de votre enfant, merci de prévenir soit directement auprès de Julien, soit par mail soit par téléphone au 06 71 07 70 76.

- **EN CAS DE NON RESPECT DES INSCRIPTIONS :**

- **Les présences de votre enfant ne sont pas renseignées sur la fiche** : le centre se réserve le droit de ne pas accepter votre enfant.

- **Votre enfant était inscrit mais il n'est pas venu et vous n'avez pas prévenu avant le délai convenu** :

**LES PRESENCES VOUS SERONT FACTUREES (sauf si certificat médical)**

**L'organisateur**

## A.L.S.H DE CIRY-SALSOGNE - HIVER 2018

Organisateur : Mairie de Ciry-Salsogne

### FICHE D'INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Période : DU LUNDI 26 FEVRIER AU VENDREDI 9 MARS

**INFORMATIONS IMPORTANTES** : à conserver par les parents

**Date limite d'inscription : VENDREDI 23 FEVRIER 2018**

**EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES**

- **INSCRIPTION DEFINITIVE DE L'ENFANT :**

Votre enfant sera définitivement inscrit à l'accueil de loisirs et au séjour lorsque cette fiche sera transmise à Julien. (Voir mode de retour plus bas)

En fonction de la date d'inscription, votre enfant sera soit inscrit, soit mis sur liste d'attente s'il n'y a plus de place pour l'accueil de loisirs ou pour les séjours.

- **RETOUR DE LA FICHE :**

Ce document doit être rendu le plus rapidement possible :

- soit directement auprès de Julien (bureau dans la cour d'école de Ciry-Salsogne). Vous pouvez le contacter au 06 71 07 70 76 pour fixer un rendez-vous.
- soit par mail à l'adresse suivante : [ciry-animation@wanadoo.fr](mailto:ciry-animation@wanadoo.fr)

- **MODIFICATION DES INSCRIPTIONS :**

Vous pouvez modifier ce document (rajouter ou supprimer des présences) soit directement auprès de Julien, soit par mail à l'adresse suivante : [ciry-animation@wanadoo.fr](mailto:ciry-animation@wanadoo.fr) au minimum 3 jours avant le 1er jour de présence prévu.

En cas de maladie de votre enfant, merci de prévenir soit directement auprès de Julien, soit par mail soit par téléphone au 06 71 07 70 76.

- **EN CAS DE NON RESPECT DES INSCRIPTIONS :**

- **Les présences de votre enfant ne sont pas renseignées sur la fiche** : le centre se réserve le droit de ne pas accepter votre enfant.

- **Votre enfant était inscrit mais il n'est pas venu et vous n'avez pas prévenu avant le délai convenu** :

**LES PRESENCES VOUS SERONT FACTUREES (sauf si certificat médical)**

**L'organisateur**